

Qui pour succéder à Egils Levits à la présidence de la République de Lettonie ?

Le 31 mai prochain, les 100 membres de la Saeima, chambre unique du Parlement, sont appelés à élire le successeur de Egils Levits à la présidence de la République de Lettonie. Le chef de l'État sortant a en effet renoncé le 11 mai dernier à solliciter un deuxième mandat pour lequel il s'était cependant porté candidat le 19 avril. Il avait obtenu le soutien de son parti, l'Alliance nationale (NA), et de Nouvelle unité (JV), parti du Premier ministre Arturs Krisjanis Karins. Pourtant, il renonce à concourir pour sa réélection faute d'accord entre les partis de la coalition gouvernementale sur sa candidature. Il avait même affirmé que cette situation pourrait permettre in fine une « coalition de partis liés à une oligarchie pro-russe » de se montrer décisifs pour le scrutin présidentiel. « Personne ne dispose d'une majorité claire. Dans cette situation, il est possible que des partis qui ne défendent pas les valeurs occidentales qui sont celles de la Lettonie jouent un rôle décisif dans l'élection du président de la République. Il serait naïf d'imaginer que ces partis politiques n'aient aucune intention politique. Leurs voix auraient certainement un coût élevé pour nous » a déclaré Egils Levits.

Le président de la République sortant avait également demandé à l'autre candidat déclaré, Uldis Pilens, fondateur et dirigeant de la Liste unie (AS), parti appartenant au gouvernement d'Arturs Krisjanis Karins, de se retirer afin de permettre une candidature rassemblant l'ensemble des partis gouvernementaux, qui serait dans l'intérêt de l'État letton.

LES CANDIDATS EN LICE

3 personnes sont officiellement candidates à la présidence de la République :

- Edgars Rinkevics (JL), ministre des Affaires étrangères depuis 2011, une longévité à la tête de la diplomatie

lettonne qu'il met en avant pour accéder à la fonction présidentielle et pour représenter au mieux la République balte dans les instances internationales. Il est depuis de nombreuses années un fervent partisan de l'Ukraine et un critique sévère de la Russie ;

- Uldis Pilens, fondateur (en 2022) et dirigeant de la Liste unie (AS), soutenu par Lettonie d'abord (LPV) ;
- Elina Pinto (Les Progressistes, PRO), expert en gouvernance publique et activiste de la société civile et de la diaspora lettonne.

L'élection du chef de l'État constitue en Lettonie un jeu de pouvoir entre les différents partis politiques qui utilisent ce scrutin pour majorer leur influence sur la scène politique ou au sein de la coalition gouvernementale. Pour l'heure, aucun des 3 candidats en lice ne dispose d'une majorité au Parlement.

Conscientes qu'il faudra sans doute conclure des alliances pour faire élire un candidat, la liste unie et l'Alliance nationale se sont déclarées opposées à tout remaniement gouvernemental. Les 2 partis ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à une coalition gouvernementale avec l'Union des verts et des paysans (ZZS) et Les Progressistes (PRO), deux partis qui pourraient tenter de monnayer leur soutien à un candidat en échange d'une entrée au gouvernement.

Le Premier ministre Arturs Krisjanis Karins a souligné que si Edgars Rinkevics est le candidat qui possède le plus grand nombre de compétences pour devenir chef de l'État, son accession à la présidence de la République rendrait obligatoire son remplacement au poste de ministre des Affaires étrangères. Il serait alors bien difficile de trouver un remplaçant de sa qualité. Son départ de la chancellerie serait en effet une perte pour Nouvelle Unité dont Edgars Rinkevics est l'un des membres les plus populaires.

Élection présidentielle en Lettonie

31 mai 2023

Arturs Krisjanis Karins a déclaré que sa décision de soutenir Edgars Rinkevics pour l'élection présidentielle du 31 mai s'appuyait sur la nécessité d'avoir une position ferme sur le renforcement de la sécurité intérieure et extérieure de la Lettonie, le maintien des liens transatlantiques, la défense de la démocratie, des valeurs occidentales et de la langue lettone.

Pour le candidat de Nouvelle Unité, la défense de la sécurité du pays et la prise en compte les changements profonds qui ont eu lieu au niveau international et qui sont dus à la guerre de la Russie contre l'Ukraine doit constituer la principale tâche du prochain président de la République. « *Mon expérience professionnelle, mes compétences et mon éducation me donnent la capacité de renforcer le rôle du chef de l'État et d'unir la société lettone autour d'un but commun : la sécurité de la Lettonie, la garantie que le pays sera respecté au niveau international et qu'il deviendra un pays de développement durable* » a déclaré Edgars Rinkevics.

Le fait que son candidat « *ait aidé l'Ukraine et (qu'il) ait uni la population d'un pays voisin de la Russie qui compte une importante minorité ethnique russe contre l'agression de Moscou* » constitue un argument de poids en faveur d'Edgars Rinkevics selon Nouvelle Unité.

LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE

Le chef de l'État letton est élu pour un mandat de 4 ans (renouvelable une fois) à la majorité absolue des 100 membres de la Saeima. Longtemps organisé à bulletins secrets, le vote est devenu public en 2019. Chaque député est donc désormais responsable de son vote devant ses électeurs comme devant son groupe parlementaire. Cette mesure vise à renforcer la confiance des citoyens dans le système parlementaire en augmentant la transparence de ce dernier.

Le poste de président de la République est accessible à tout Letton (qui ne possède pas de double nationalité) âgé d'au moins 40 ans. Les candidats doivent se déclarer au plus tôt 50 jours et au plus tard 45 jours avant l'expiration du mandat du chef de l'État en exercice. Si aucun des candidats ne recueille les 51 suffrages indispensables à son élection après deux tours (la majorité exigée est toujours calculée sur le total des membres de la Saeima et non sur le nombre de suffrages exprimés), un nouveau scrutin est organisé dans les deux semaines suivantes. Les candidats disposent alors de 5 jours pour se déclarer. Si de nouveau aucun d'entre eux n'obtient la majorité absolue, une nouvelle élection est organisée dans les mêmes conditions que précédemment.

En Lettonie, le président de la République représente l'État dans le monde. Il ratifie les traités internationaux, nomme les représentants diplomatiques du pays et accrédite les représentants diplomatiques étrangers. Il est le chef des forces armées, il dirige le Conseil national de sécurité et il possède un droit d'amnistie.

Le chef de l'État peut proposer des lois ainsi qu'un référendum sur la dissolution de la Saeima. Si la majorité des électeurs l'approuvent, le parlement est dissout et de nouvelles élections législatives sont organisées dans les 2 mois qui suivent. En revanche, si plus de la moitié des électeurs se prononcent contre la dissolution, le président de la République doit démissionner de ses fonctions et la Saeima élit alors son successeur pour la durée du mandat présidentiel restant à courir. A la demande d'au moins la moitié des députés, le chef de l'État peut être destitué par le Parlement lors d'une séance à huis clos si au moins les deux tiers de ses membres votent en ce sens. Dans ce cas, la Saeima élit immédiatement un nouveau président de la République.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2024

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.